

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	22 (1951)
<b>Heft:</b>	9
<b>Artikel:</b>	L'horloge de la tour de la collégiale de Saint-Ursanne
<b>Autor:</b>	Février, C.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-825592">https://doi.org/10.5169/seals-825592</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *L'horloge de la tour de la Collégiale de Saint-Ursanne*

Nous avons décrit, dans le Bulletin « Les Intérêts du Jura », N° 6, 1946, l'horloge de la Tour Saint-Pierre à Saint-Ursanne, appelée vulgairement « La Berbatte », on ne sait trop pourquoi. Aujourd'hui, c'est l'horloge plus récente de la Collégiale que nous présentons.

La Collégiale de Saint-Ursanne est classée comme monument historique. C'est une basilique latine avec abside, tour et cloître. Les constructions passent du style roman au gothique. Les parties les plus anciennes datent du XI<sup>e</sup> siècle. La beauté du portail sud et de ses



*Cliché Adij 313*

*Saint-Ursanne et la Collégiale*

sculptures a été célébrée par de nombreux écrivains. L'église contient des fresques médiévales, des fonts baptismaux du XI<sup>e</sup> siècle et une chaire richement sculptée.

C'est au second étage de la tour, construite en pierres de taille surmontée d'un clocheton qu'est logée l'horloge.

L'horloge de la tour de la Collégiale a été construite par Daniel Ducommun dit Tinnon & fils, à La Chaux-de-Fonds. L'an 1763.

Nous avons été heureux de retrouver, grâce à l'amabilité de M. le Dr A. Rais, archiviste, le contrat d'achat de cette horloge, passé entre la Bourgeoisie de Saint-Ursanne et Daniel du Commun dit Tinnon. Il est conservé dans les archives de l'Ancien Evêché de Bâle. Le voici :

« Le 28 décembre 1762, le chapitre de l'Eglise collégiale par le

présent Marché avec le sieur Daniel du Commun dit Tinnon, horloger en gros, lequel s'oblige de fournir au dit chapitre et dresse à ses frais dans la tour de l'église de Saint-Ursanne, un grand horloge, duquel les grandes roues auront quatorze pouces de diamètre, 6 à 7 lignes d'épaisseur tournant sur le cuivre dans les piveaux d'acier et pignons trempés et polis, marchand en grande pendule avec double levier ; ira ledit horloge 24 à 30 heures sans remonter, la cage vernie en rouge, le plat des roues en noir, toutes les pièces traversantes limées et polies, enfin en un mot ouvrage fait à dire de maître et qui devra soutenir visite sans pourtant que le dit maître soit chargé de fournir le cadran, mais les deux aiguilles seulement. Entendu que ledit horloge sonnera les heures sur une et les quarts sur deux cloches, pour le prix et somme de trente et un louis d'or neufs de France ou vint neuf louis en reprenant le vieux horloge ; s'obligeant ledit maître de faire et placer son ouvrage environ la Saint-Jean prochaine en le garantissant pendant trois années, pourvu qu'il soit soigné et conduit comme il convient. Ainsi fait et passé les jours et an que desus à Saint-Ursanne ».

signé : *Daniel du Commun dit Tinnon.*

« Le 7 octobre 1763, le sieur du Commun ayant posé l'horloge stipulée dans la présente convention, le custos au nom du chapitre lui a délivré son payement par vingt neuf louis d'or neuf en présence du sieur conseiller Marchand, qui s'oblige de faire descendre ledit sieur du Commun, si pendant les trois ans de garantie stipulée, la nouvelle horloge avoit besoin de sa main, au moyen desquels louis d'or et de la vieille horloge, que le sieur horloger prendra à soi ; il se tient pour satisfait et les parties ont signé les jours susdits à St-Ursanne ».

signé : *Daniel du Commun dit Tinnon.*  
*Joseph Marchand.*



Cliché Adij 314

Signature de Daniel du Commun dit Tinnon et fils (1763)

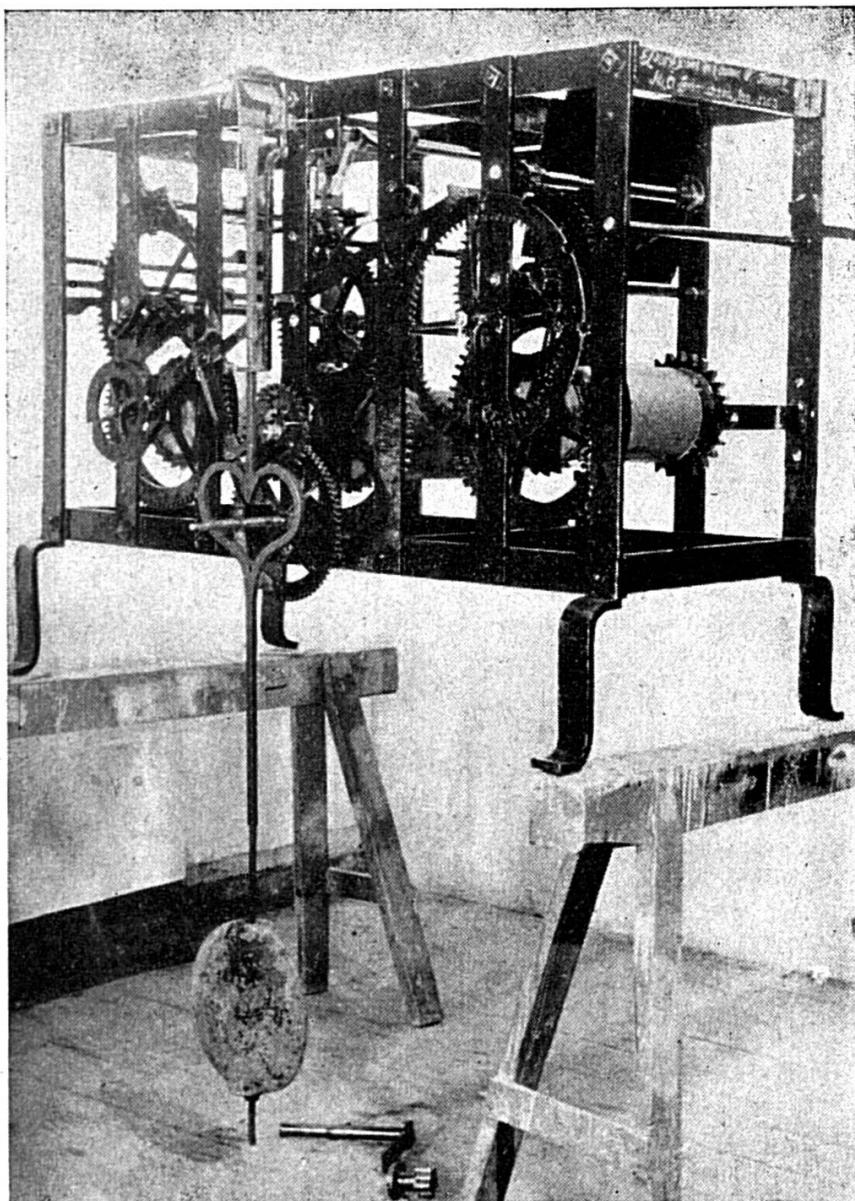
Cette horloge, que nous reproduisons est une pièce remarquable par sa bienfacture. C'est sans doute une des premières dans le pays de Porrentruy à frapper l'heure et les quatre quarts. Elle fait l'admiration des spécialistes. Ces horlogers neuchâtelois de gros volume savaient travailler avec art.

Daniel du Commun dit Tinnon avait acquis une grande réputation au loin. « Il passe », dit le Banneret Osterwald, « pour un des plus habiles horlogers de la Suisse pour construire les grosses horloges en fer ». Voici les horloges de sa fabrication que nous connaissons :

Les Planchettes	1746	Môtiers	1759
Auvernier	1747	Corcelles-Cormondrèche	1760
Le Locle	1751	Saint-Ursanne	1763
Montbéliard	1755		

Daniel du Commun dit Tinnon avait donc une solide réputation « d'orlogé en gro volume, d'orlogé de clochers, de pendulier et d'agri-

culteur à La Chaux-de-Fonds ». Il travaillait avec son fils Daniel et son fils Abram-Louis (1741-1819). Cette famille s'était spécialisée dans la construction des horloges de tour. Elle figure parmi les horlogers les plus réputés du pays de Neuchâtel, car elle contribua pour une



*Cliché Adij 315* Mécanisme de l'horloge de la Collégiale

large part à la diffusion de la pendule et de l'horloge de tour neuchâteloises en Suisse et à l'étranger.

« Les du Commun, dit Tignon », étaient « particulièrement accueillants, bavards et grâce à leur entregent avaient des relations d'affaires avec toute la Suisse romande, Berne, le pays de Montbéliard, la Franche-Comté et l'Ancien Evêché de Bâle ». C'est une des raisons pour lesquelles la Bourgeoisie et le Chapitre de l'Eglise Collégiale de Saint-Ursanne firent appel à du Commun dit Tignon, car à cette époque les horlogers qui construisaient des mouvements quatre quarts étaient rares.

Voici la description de cette horloge.

Elle comprend trois corps de rouages bien distincts dans un bâti en fer forgé avec traverses en fer boulonnées ; les écrous sont très joliment travaillés à la main avec des décors frappés. Le montant transversal supérieur porte la signature du constructeur.

Le rouage du mouvement qui actionne l'échappement comprend la roue motrice avec le tambour sur lequel est fixé la corde du poids, la roue intermédiaire et la roue d'échappement qui transmet l'impulsion au balancier par deux palettes supportées par deux axes (genre d'échappement Damant). La roue motrice actionne également le mécanisme de la minuterie qui commande deux aiguilles de style fruste et rustique : celle des heures représente à une extrémité un soleil et à l'autre un croissant de lune, et celle des minutes, ouvragée en forme de flèche.

Le mécanisme de la sonnerie des quarts est composé de trois roues. L'arbre de la roue motrice porte la pièce des quarts qui, à son tour, porte un doigt pour le déclenchement des heures lorsque les quarts ont sonné. Les deux marteaux des quarts frappent sur deux cloches.

Le mécanisme de la sonnerie des heures est aussi constitué de trois roues. Un pignon fixé sur l'axe de la roue motrice actionne la roue de compte ou chaperon. Les heures sont frappées par un marteau sur une cloche.

Cette pièce historique se trouvait dans un état total de délabrement. Sur l'initiative de M. J. Migy, maire de Saint-Ursanne, une remise en état totale a été faite par C. et C. Février.

*Dr C. Février.*

#### CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

Jeanne DORIOT, *Du bleu au rose*. Un vol. in-16 de 186 pages. Bienne, Editions Ch. et W. Gassmann. S. d. (1950).

Mme Jeanne Doriot s'est fait connaître par la rubrique féminine qu'elle tient, sous le nom de Denise, dans le *Journal du Jura*. Ses billets ont, depuis de nombreuses années, des lecteurs assidus. Ce sont les meilleurs de ces articulés que Mme Jeanne Doriot a eu l'heureuse idée de réunir en un volume qui a pour titre *Du bleu au rose*.

Mme Jeanne Doriot s'arrête à quantités de petits faits, de petits événements de la vie que l'on n'a pas l'habitude d'analyser. Elle les narre, les commente, en tire les conclusions que lui dicte son bon sens. En partant de ces petits faits, l'écrivain aborde les gros et délicats problèmes qui se posent aux hommes de ce temps. Mme J. Doriot parle de l'amour et de l'amitié, de la gloire, du bonheur, du mariage, des saisons et des âges. Elle en parle d'une manière enjouée, gaie, spirituelle.

Mme Jeanne Doriot possède une philosophie aimable. Elle ne se choque de rien ; elle admet avec un sourire de compréhension les faiblesses humaines. Elle cherche à éviter les heurts, à jouir pleinement de la vie. Son ouvrage est d'un bel optimisme. La lecture est réconfortante. — R.

---

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER  
Publicité Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S.A., Delémont